

Histoire de l'enseignement secondaire en Occident, XIX^e-XXI^e siècles

La révolution scolaire silencieuse
Massification de l'enseignement secondaire et
élévation du niveau moyen de formation
(Genève, 1920-1959)

Christian Alain Muller

(maître-assistant, docteur en histoire)



Plan

L'inversion des flux scolaires en Occident

De la pléthore au manque d'élèves

Bourses et classes fortes pour recomposer socialement « l'élite »

Une massification secondaire avec un retard scolaire massif

Le chemin de traverse de la démocratisation des études

Le problème de l'orientation scolaire dans les années 1950

Trois facteurs ont contribué, depuis sept ans, à poser à Genève le problème de l'orientation scolaire :

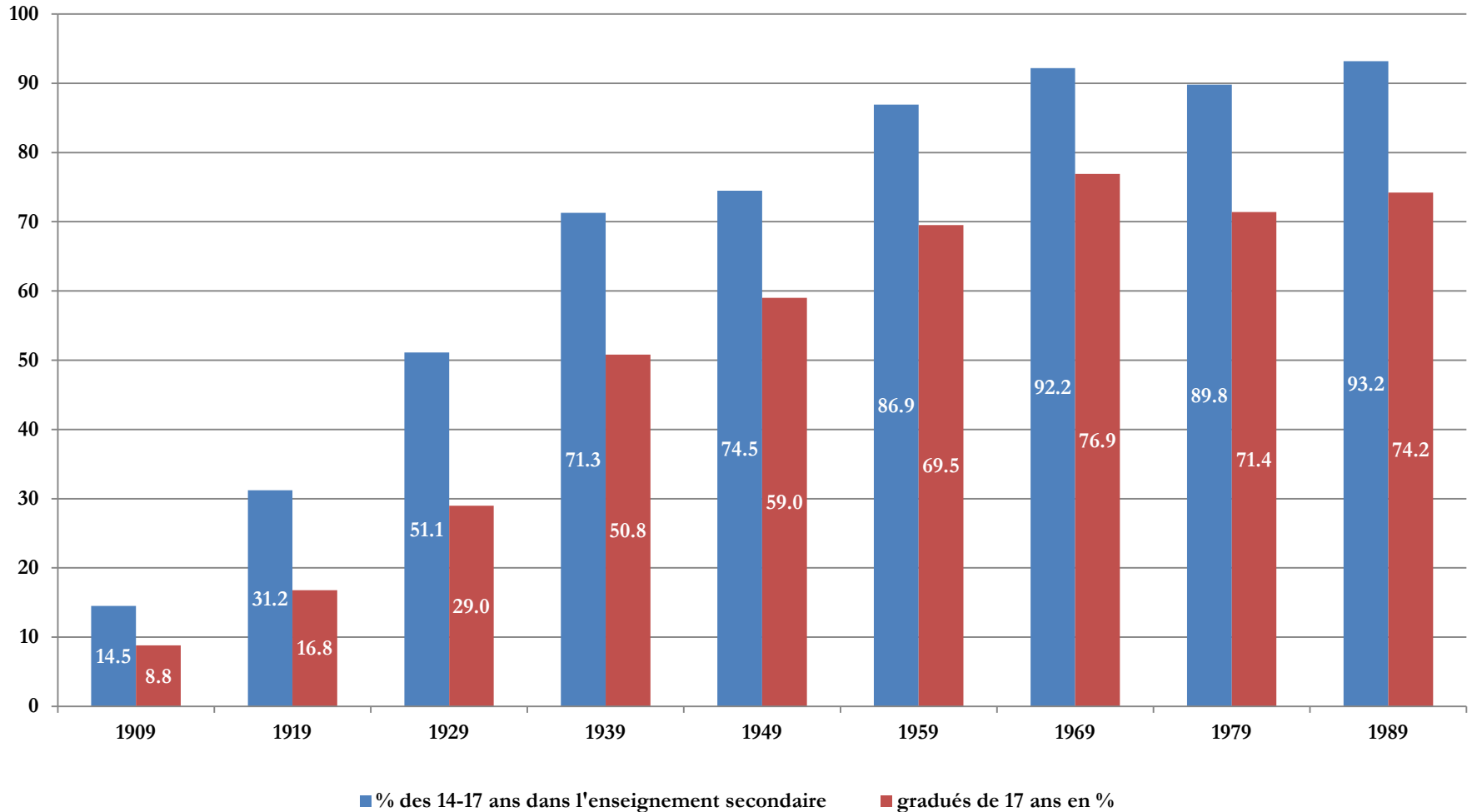
a) un facteur démographique. L'augmentation de la natalité provoque un afflux d'élèves dans l'enseignement secondaire inférieur. Il s'agit d'*endiguer* ce flot.

b) un facteur social. En 1946, notre Grand Conseil décidait, sur la proposition d'un député socialiste, d'accorder la gratuité de l'enseignement à tous les élèves en âge de scolarité obligatoire, quelle que soit l'école qu'ils fréquentent. Il en est résulté que désormais la plus grande partie de nos écoliers, âgés de 12 à 14 ans, se sont inscrits dans les écoles secondaires inférieures pour « y tenter leur chance » (seuls furent admis, bien entendu, les élèves qui avaient des résultats scolaires considérés comme suffisants).

c) un facteur de politique scolaire. Le même député qui avait obtenu l'octroi de la gratuité des études jusqu'à 15 ans demandait à la même époque (1946) que soit étudié le problème de l'entrée dans l'enseignement secondaire de tous les enfants biens doués, afin qu'ils puissent faire des études secondaires, quel que soit leur milieu socio-économique. Ce député proposait la création d'une école « moyenne » située entre le primaire (7^e année, 11-12 ans) et le secondaire inférieur (15-16 ans), et qui aurait eu pour fonction première de pourvoir à l'orientation des élèves afin que chacun d'eux pût entreprendre, dès 15 ans, son apprentissage (intellectuel ou manuel) dans le milieu scolaire (école de culture, écoles techniques, ou centres d'apprentissage) qui convienne le mieux à ses capacités.

Ce projet n'a pas été réalisé.

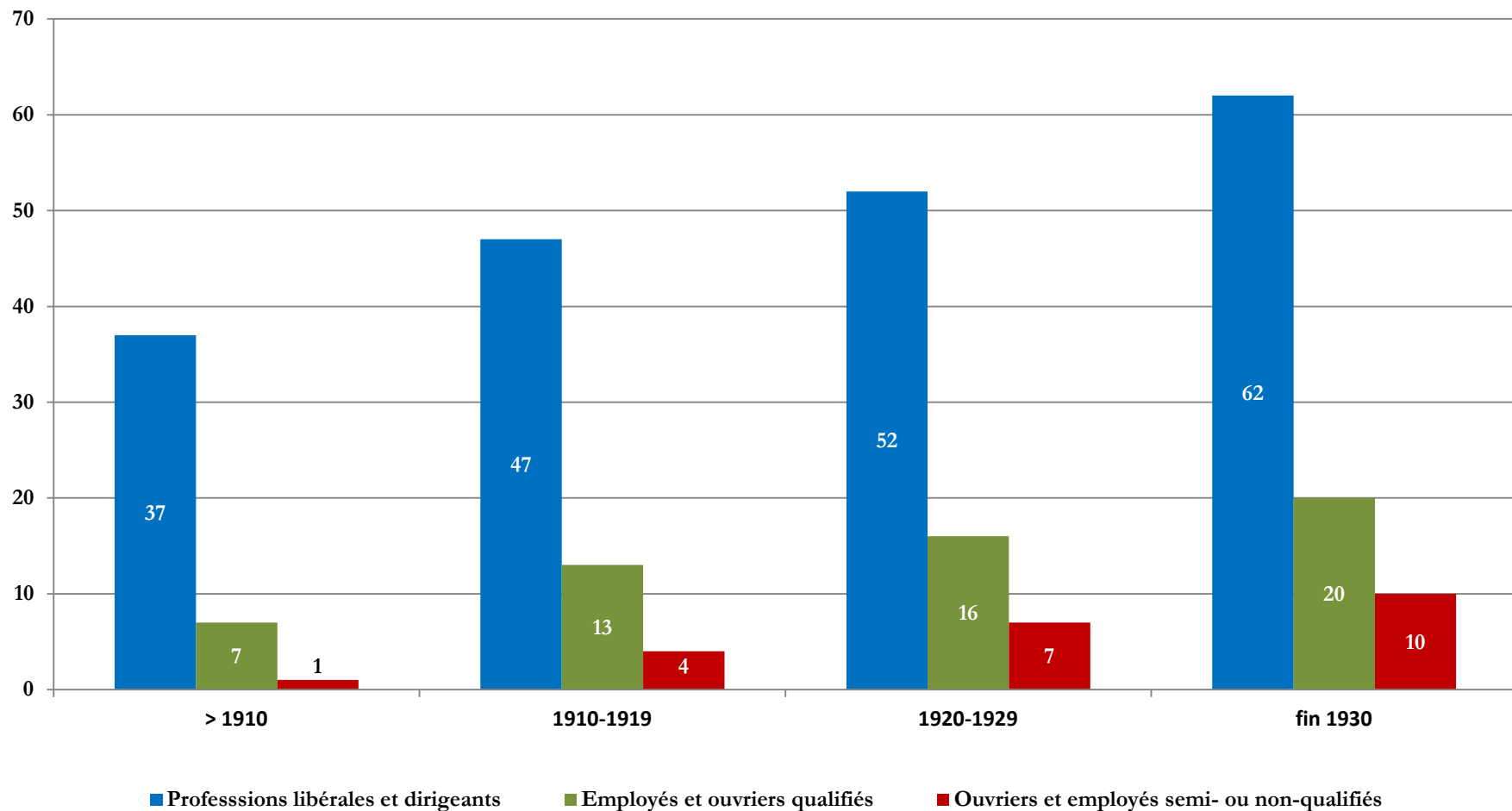
Figure 1 - Enrôlement (14-17 ans) et titulaires d'un diplôme (17 ans) des High School aux Etats-Unis, 1909-1989



Source: National Center for Educational Statistics, *120 Years of American Education: A Statistical Portrait*, Washington, D.C.: U.S. Department of Education, 1993, pp. 37-38, 55.

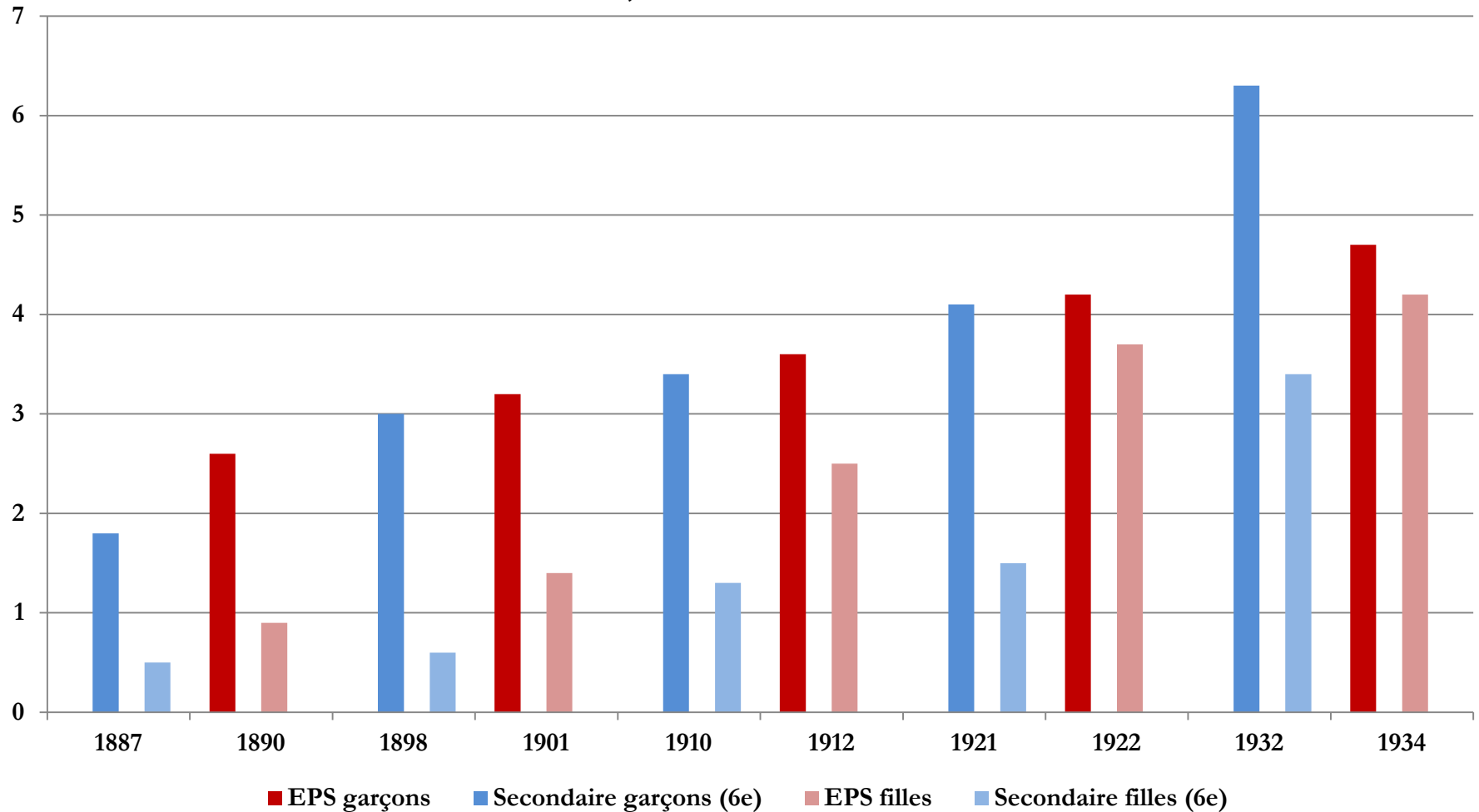
Figure 2 - Taux d'accès à une Grammar School selon l'origine sociale en Angleterre

(générations nées entre 1900 et 1940 environ)



source: Alan Little et John Westergaard, "The Trend of Class Differentials in Education Opportunity in England and Wales", *The British Journal of Sociology*, vol. 15, n°15, déc. 1964, p. 309.

Figure 3 - Evolution des taux d'accès aux enseignements primaire supérieur, technique et secondaire masculins et féminins (à 13 ans environ) en France 1887-1934



source: Jean-Paul Briand et Jean-Michel Chapoulie, *Les collèges du peuple. L'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la Troisième République*, Fontenay-aux-Roses, CNRS/INRP/ENS, 1992, pp. 174, 304.

Figure 4 - Répartition des élèves 7^e-9^e degrés, canton de Genève, 1937-1959 (échelle semi-logarithmique)

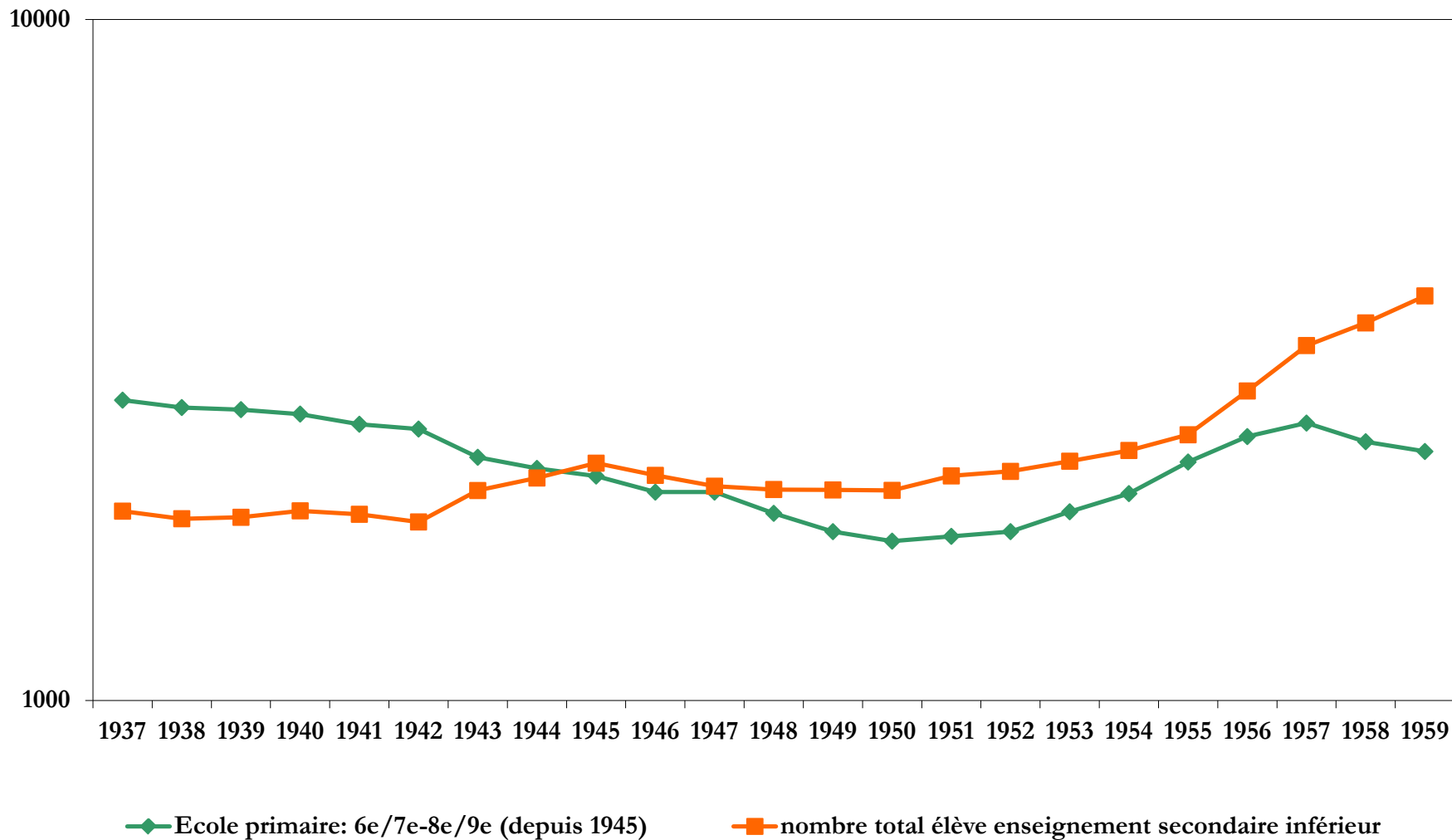


Figure 5 - Le déséquilibre structurel entre la fin de l'école primaire et l'enseignement secondaire inférieur moderne, Genève 1886-1933

		âge	degré	Loi sur l'instruction publique de 1886							
Scolarité post-obligatoire	18	13	Travail et apprentissage	Travail, apprentissage et écoles professionnelles				ESJF sup.	1 ^{ère}	Collège sup.	1 ^{ère}
	17	12		2 ^e	2 ^e						
	16	11		3 ^e	3 ^e						
	15	10		4 ^e	4 ^e						
	14	9		EP	2 ^e	EPM	2 ^e	ESJF inf.	5 ^e	Collège inf.	5 ^e
	13	8		1 ^{ère}	1 ^{ère}	6 ^e	6 ^e				
	12	7	6 ^e	Ecole primaire				7 ^e	7 ^e		

		âge	degré	Loi sur l'instruction publique de 1911							
Scolarité post-obligatoire	18	13	Travail, apprentissage et écoles professionnelles	Travail, apprentissage et écoles professionnelles				ESJF sup.	1 ^{ère}	Collège sup.	1 ^{ère}
	17	12		2 ^e	2 ^e						
	16	11		3 ^e	3 ^e						
	15	10		4 ^e	4 ^e						
	14	9		EP	2 ^e	EPM	2 ^e	ESJF inf.	5 ^e	Collège inf.	5 ^e
	13	8		7 ^e	1 ^{ère}	1 ^{ère}	6 ^e		6 ^e		
	12	7	6 ^e	Ecole primaire				7 ^e	7 ^e		

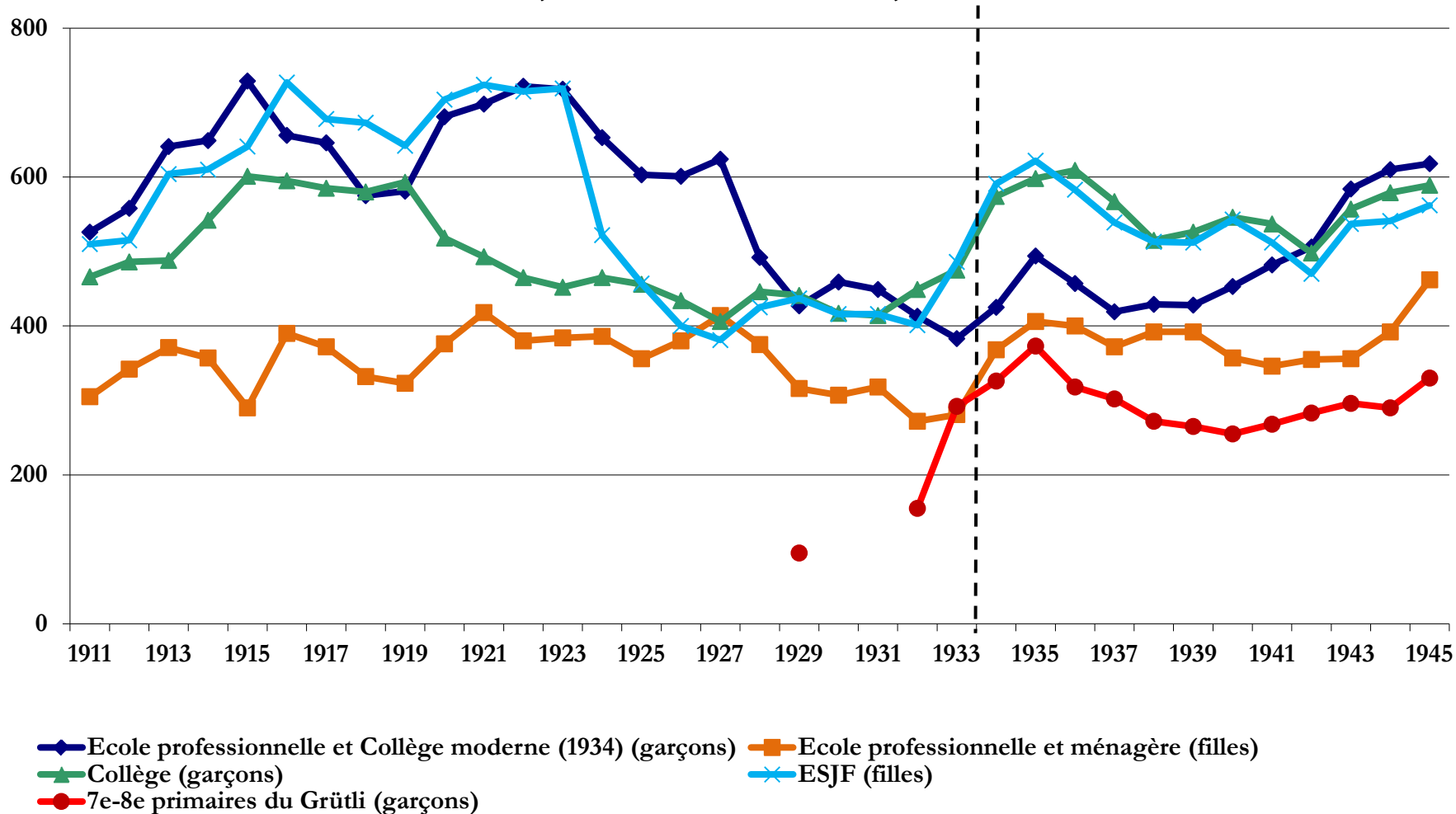
EP: Ecole professionnelle (garçons)

EPM: Ecole professionnelle et ménagère (filles)

ESJF: Ecole secondaire et supérieure de jeunes filles

		âge	degré	Loi sur l'instruction de 1933								
Scolarité post-obligatoire	18	13	Travail, apprentissage et écoles professionnelles	Travail, apprentissage et écoles professionnelles				ESJF sup.	1 ^{ère}	Collège sup.	1 ^{ère}	
	17	12		2 ^e	2 ^e							
	16	11		3 ^e	3 ^e							
	15	10		4 ^e	4 ^e							
	14	9		8 ^e	EP	2 ^e	EPM	2 ^e	ESJF inf.	5 ^e	Collège inf.	5 ^e
	13	8		7 ^e	1 ^{ère}	1 ^{ère}	6 ^e	6 ^e				
	12	7	6 ^e	Ecole primaire				7 ^e	7 ^e			

Figure 6 - Répartition des élèves par école de l'enseignement secondaire inférieur et de 7e-8e années primaires de l'école du Grütli, canton de Genève, 1911-1945



La direction de l'Ecole professionnelle et ménagère n'envisage pas sans inquiétude une nouvelle diminution qui pourrait se produire, en septembre prochain, lors de l'inscription des élèves de 1^{ère} année, si le Département ne décide pas d'adresser à nouveau aux élèves de 6^{me} année primaire, une lettre analogue à celle d'août 1937. Dans notre lettre du 4 juin 1937, nous attirions l'attention du Département sur les possibilités que représente notre Ecole pour préparer une main-d'œuvre suisse qualifiée et retarder, selon les prescriptions fédérales, l'époque d'entrée en apprentissage privé en utilisant pleinement ses installations actuelles et son personnel enseignant. **Nous protestons contre le gonflement artificiel de l'effectif des classes de 7^e et 8^e année [primaire], entièrement gratuites, qui ne devraient être fréquentées que par les anormaux, les retardés ou les indisciplinés, en un mot par les seuls inaptes à suivre un enseignement secondaire accessible *aux élèves moyens* pour lesquels notre Ecole a été instituée. [...]**

Nous pouvons craindre de ne pouvoir utiliser chez nous ceux de nos maîtres spéciaux qui sont au plancher de leur poste et qu'une situation spéciale ne permet pas d'utiliser dans d'autres établissements. D'autre part, nos maîtresses de classes et celles de nos maîtresses d'atelier enseignant dans les classes ménagères, en cas de diminution du nombre de nos classes, ne donneraient plus la totalité des heures répondant à leur traitement.

Irène Levy-Delafontaine, directrice de l'Ecole professionnelle et ménagère, à Adrien Lachenal, conseiller d'Etat DIP, Genève, 15 juin 1939, AEG DIP 1985 va 5.3.441.

Figure 7 - Moyenne des bourses d'Etat (CHF constants 1914) par école de l'enseignement secondaire inférieur, canton de Genève, 1914-1936
(échelle semi-logarithmique)

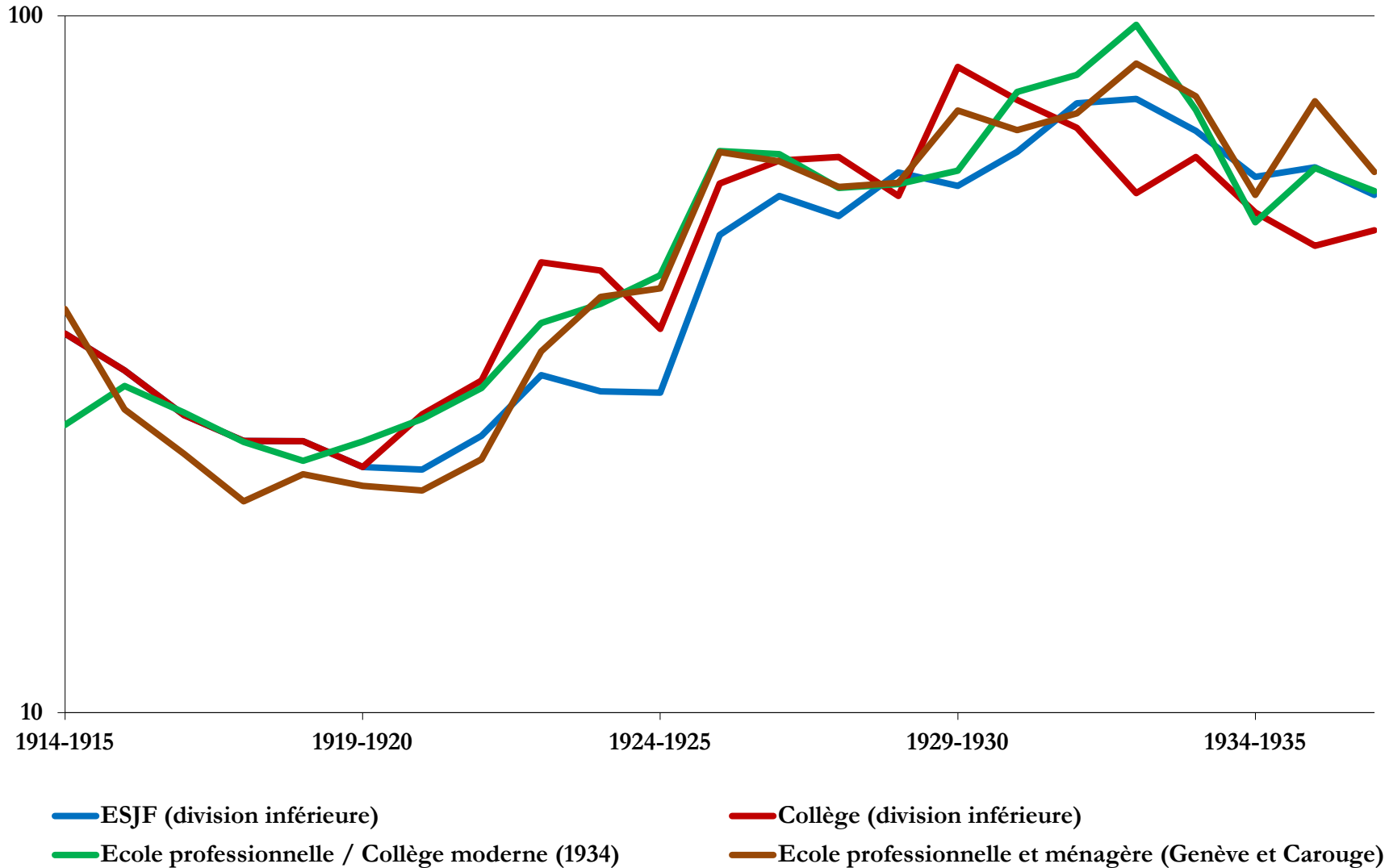


Tableau 1 - « Orientation professionnelle » déclarée par les demandeurs de bourses pour l'enseignement secondaire inférieur selon l'origine sociale et le genre, canton de Genève, 1922, 1926, 1931 et 1936

	1922				1926				1931				1936				total
	ouvriers		employés		ouvriers		employés		ouvriers		employés		ouvriers		employés		
Sexe	g	f	g	f	g	f	g	f	g	f	g	f	g	f	g	f	
Formation																	
universitaire	0	0	1	0	1	0	2	0	1	0	1	1	1	1	0	1	10
Secteur																	
tertiaire	21	20	15	13	6	5	5	5	17	16	8	10	10	23	1	7	182
Secteur																	
secondaire	10	4	8	0	3	2	4	1	7	1	2	0	8	10	2	2	64
Total	31	24	24	13	10	7	11	6	25	17	11	11	19	34	3	10	256

Sources : AEG DIP 1985 va 5.3 186, 187, 269, 271, 273, 382, 383, 385 [g=garçons ; f=filles].

Un retard scolaire massif

En 1958, sur la base d'indices faisant état de l'important retard scolaire des élèves dans le temps de la scolarité obligatoire, Raymond Uldry, alors chef du service des apprentissages et ancien directeur des écoles primaires, se livre à une enquête sur la volée des élèves nés en 1941-1942 (2'076 individus) et constate que les deux tiers accusent un retard scolaire d'un an ou plus à l'âge de quinze ans. Plus important encore, il montre que de « fait, la dixième année de scolarité obligatoire est réalisée par un grand nombre d'élèves » puisque 40% de ceux [qui sont] issus de la volée précédente (1940-1941), soit environ 60% des retardés, « sont encore à l'école » obligatoire après leurs quinze ans révolus. Une situation qui contraste singulièrement avec les difficultés rencontrées naguère par les autorités scolaires lors des deux prolongations successives de la scolarité obligatoire (1911 et 1933) où nombre de parents des classes populaires cherchaient alors un moyen d'échapper à cette extension de la contrainte de scolarisation. Inversement dans les années cinquante, il apparaît selon l'enquête d'Uldry que « beaucoup de parents » semblent « désireux que leur enfant achève le cycle complet de la scolarité obligatoire » et « laissent encore un an – voire deux ans – leur enfant à l'école »^[1].

^[1] Raymond Uldry, chef du service des apprentissages, « Notes pour le Département de l'Instruction publique, Genève, 1^{er} mai 1957, AEG DIP 1985 va 5.3.733, pp. 1-2.

La voie de la massification de l'enseignement secondaire : courte et moderne

En résumé, ceux qui ont fréquenté seulement l'école primaire à l'âge des études moyennes ne peuvent opter en fait qu'entre l'apprentissage ou le travail immédiat. Ils affluent dans les métiers manuels ; quelques-uns s'orientent vers des tâches non manuelles simples. Les écoles secondaires inférieures de type traditionnel (Collège et École supérieure de jeunes filles), au contraire, constituent la pépinière des carrières non manuelles, spécialement des plus recherchées. Les écoles secondaires inférieures de type « moderne » (Collège moderne et École ménagère) envoient peu d'élèves dans les établissements secondaires supérieurs. Elles fournissent une partie des apprentis, la majorité des élèves des écoles professionnelles et techniques et une fraction importante de ceux de l'école supérieure de commerce. C'est dire que les écoles de type « moderne » constituent un carrefour fort utile. Elles forment à la fois de futurs travailleurs qualifiés, de futurs employés et « cadres » moyens, et même, mais en nombre minime, quelques futurs « cadres » supérieurs^[1].

^[1] Roger Girod et Jean-François Rouiller, *Milieu social et orientation de la carrière des adolescents*, vol. I, Centre de recherches de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, 1961, p. 17.